



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1840**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1840 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance, les honoraires professionnels et les travaux de réaménagement du parc Bourget, incluant tous les travaux connexes, en décrétant une dépense et un emprunt de 6 890 000 \$ à ces fins »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 juillet 2023.

QUE le règlement a été approuvé le 26 juillet 2023 conformément à la loi pour un emprunt de 6 890 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 31^e jour du mois de juillet 2023.

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca